

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 31 mai 2019

Les paysans renoncent aux produits phytosanitaires problématiques

L'Union suisse des paysans appelle à renoncer à quatre substances actives, qui figurent parmi celles les plus souvent retrouvées dans les eaux souterraines. Des concentrations qui dépassent le seuil d'exigence quantitative sont rarissimes, si bien que l'eau est parfaitement potable.

La propreté de l'eau tient à cœur aux familles paysannes et à l'Union suisse des paysans (USP), qui s'engagent en conséquence. Le Plan d'action national Produits phytosanitaires, que l'agriculture soutient et met en œuvre sans réserve, permet d'aborder de manière ciblée le problème que pose aujourd'hui la présence de substances indésirables dans les petites et moyennes eaux de surface. L'USP accorde aussi de l'attention à la situation des eaux souterraines. Pour ces dernières, les bases se révèlent déjà excellentes : 98 % des captages d'eau souterraine se situent au-dessous de l'exigence quantitative de 0,0000001 g de résidus au litre. D'après les analyses de l'Observation nationale des eaux souterraines NAQUA, la plupart des échantillons présentent les quatre mêmes substances actives, ou plus exactement leurs métabolites, issues de l'activité agricole : le bentazone, le chloridazone, le fluopicolide et le S-metolachlore, lesquels sont utilisés à large échelle dans les grandes cultures, telles que le maïs, les pommes de terre ou les betteraves sucrières. Leur usage est proscrit depuis longtemps dans les zones de protection 1 et 2 des eaux souterraines. L'USP passe à présent au cran supérieur dans le cadre de ses activités au sein de la branche. Elle a appelé les chefs d'exploitation à ne plus utiliser les substances actives en cause par principe, et même à y renoncer totalement dans la zone de protection 3 des eaux souterraines. L'objectif est que les eaux souterraines restent libres de résidus issus de l'activité agricole. L'agriculture est consciente de la responsabilité qu'elle assume et s'emploie à devenir encore meilleure. Certains feraient d'ailleurs bien de s'en inspirer. En effet, outre les nombreuses autres traces de produits industriels et ménagers, des résidus de médicaments (47 % des échantillons !) se retrouvent aussi dans les eaux souterraines. À la différence des produits phytosanitaires, les médicaments n'ont cependant jamais été sur la sellette, car il n'existe aucune valeur maximale pour leur présence dans les eaux souterraines.

Renseignements :

Jacques Bourgeois, directeur, tél. 079 219 32 33

Martin Rufer, responsable Production, marché et écologie, tél. 078 803 45 54

David Brugger, responsable Production végétale, tél. 077 438 90 88

www.sbv-usp.ch